



Le nouveau Conseil communal se réunit en vidéo-conférence.

ÉDITO

Les élections au Conseil communal donnent parfois lieu à des campagnes musclées et même à des coups de théâtre lorsqu'apparaissent les noms des élus. Rien de tout cela à Bossonnens où à chaque fois, le Conseil s'est présenté avec une liste complète, ce qui montre son intérêt et l'investissement de ses membres.

Cela est possible grâce à l'ambiance saine et détendue qui y règne et qui permet de faire avancer les projets au sein de la commune. C'est finalement une bonne chose pour la conduite de notre commune qui se poursuit harmonieusement d'une législature à l'autre sans virage délicat.

Pourquoi en est-il ainsi à Bossonnens ? La gestion de la commune est-elle si parfaite qu'elle contente chaque citoyen et que personne ne ressent la nécessité de se lancer, de prendre des responsabilités ? Ou la tâche de conseiller communal, de plus en plus difficile et chronophage retient-elle les éventuelles candidatures ? Un peu des deux probablement. Ainsi, à chaque départ d'un membre du Conseil, il faut se mettre à la recherche

CHRISTOPHE MONNARD



de la personne dont le profil correspond à la charge et qui accepte la fonction. Jusqu'à quand parviendra-t-on à repourvoir les postes vacants ?

Cela donne envie de remercier et féliciter les personnes qui acceptent de se dévouer pour la communauté en étant à l'écoute des concitoyens, en respectant les rôles et les missions de chacun ainsi que les procédures légales, en exécutant leur mandat avec loyauté et probité, en sachant que même si l'on a fait tout juste, des reproches ou des manifestations de mécontentement peuvent arriver. Lorsqu'elles sont pertinentes, les critiques contribuent à l'exercice de la démocratie et peuvent être sources de progrès.

Mais n'oublions pas de relever aussi les points positifs par quelques mots de remerciements ou de félicitations lorsque l'occasion se présente. Cela ne coûte rien et ça fait du bien. Cela demande toutefois d'observer et de chercher à comprendre avant de s'exprimer.



BERNARD GENOUD, NOTRE NOUVEAU COLLABORATEUR ADMINISTRATIF



Nouveau visage dans les bureaux de l'administration communale, M. Benoît Genoud a pris officiellement ses fonctions le 4 janvier dernier.

LUCIEN MOGNETTI



Agé de 35 ans, Benoît Genoud, enfant de Châtel-St-Denis, est titulaire d'un bachelor en économie, acquis au terme de ses études à la Haute école de Gestion de Fribourg.

Il a particulièrement la charge du contrôle des habitants, ainsi que des procédures ayant trait aux constructions ; il reçoit en outre les personnes se présentant au guichet de l'administration.

Actif depuis maintenant bientôt 6 mois, Benoît Genoud est désormais en place et se familiarise jour après jour avec les activités multiples et variées présentes au sein de l'administration.

Selon la formule consacrée, nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfaction dans son travail et une fructueuse collaboration avec son employeur ainsi que ses collègues du bureau communal.

CONCOURS : TESTEZ-VOUS

HENRI ANDRÉ



Ces oiseaux photographiés à Bossonnens miment la végétation environnante et, par ce type de camouflage (homochromie), picorent inaperçus et échappent ainsi aux prédateurs éventuels.

- (1) De quel oiseau s'agit-il (appellation française ou binôme latin) ?
- (2) Combien de volatiles (mâles, femelles, juvéniles) figurent sur le cliché ? (Vous trouverez un indice au dos de ce numéro...)

Envoyez vos réponses (une réponse par personne avant le 15 juillet), par voie postale (Administration communale, rue du Bourg-Neuf 12, case postale 34, 1615 Bossonnens) ou par courriel (secretariat@bossonnens.ch).

1^{er} prix : photographie sur toile, 30 x 40 cm, Bossonnens et les Préalpes fribourgeoises ou Attalens et Bossonnens depuis le Mont-Chesau.

Les éventuels *ex æquo* seront départagés par la commune après tirage au sort.



IRINI MAMASSIS, PASSIONNÉE DE TENNIS

Au sein de notre commune il existe de nombreuses personnes sportives qui excellent dans leur discipline. Irini Mamassis en fait partie. Elle fait du tennis depuis son plus jeune âge, une passion qu'elle tient de son père, Paul Mamassis, ancien joueur professionnel et champion de tennis.

Irini Mamassis a longtemps voulu devenir une joueuse professionnelle et s'entraînait tous les jours pendant deux heures, sans compter la condition physique, pour y parvenir. Elle a intégré, à la fin de sa scolarité obligatoire, une école privée où elle bénéficiait du statut sport-études qui lui permettait de suivre les cours à la maison et donc d'avoir plus de temps et de liberté pour pratiquer son sport.



Cependant, elle a dû faire quelques changements dans ses perspectives professionnelles, principalement à cause de la crise sanitaire que nous traversons. « Il y a un classement suisse qui comporte toutes les joueuses, soit environ 16'000 personnes, tout âge et catégorie confondus. Je me situais à la 346^{ème} place mais, pour une joueuse de mon âge qui envisage de jouer au niveau professionnel, j'aurais dû être parmi les 100 meilleures. »

« Or, avec le coronavirus, c'était très dur de remporter des points pour remonter dans le classement comme la plupart des

NINA SAGER



tournois ont été annulés. Je me suis donc faite à l'idée que devenir professionnelle n'était plus tellement envisageable pour moi. » précise Irini.

Cette année, elle a donc décidé de quitter l'école privée dans laquelle elle était pour se rendre à Bulle où elle a commencé sa première année de gymnase au Collège du Sud. « C'est vraiment un mode de vie très différent de celui que j'avais avant. J'ai moins peur de décevoir les personnes qui m'entourent et aussi moins de pression. Je suis vraiment épanouie. Au Collège du Sud, j'ai découvert que j'aimais tout ce qui touche à l'économie et je souhaite continuer mes études dans cette direction-ci. »

« À la fin de mes quatre ans de gymnase, je me rendrai peut-être à l'école hôtelière de Lausanne pour y apprendre la gestion d'entreprise mais, pour l'instant, ce n'est qu'un projet », relate Irini.



Le tennis a, tout de même, encore une grande place dans sa vie. Elle le pratique encore pour se faire plaisir, participe encore à quelques tournois et donne des cours dans l'infrastructure que son père dirige, ici, à Bossonnens. Irini ajoute : « Je n'envisage pas ma vie sans le tennis. Il m'a tellement apporté que ce soit sur le plan physique ou moral. J'ai appris, grâce à ce sport, à compter sur moi, à être disciplinée, déterminée, organisée, à gérer les défaites comme les victoires mais ce sport m'a surtout appris à être fière de moi et de tout ce que j'ai pu acquérir. Et, maintenant, je me sens extrêmement heureuse de pouvoir continuer ce sport pour, d'abord, me faire plaisir. »

WEIJERS PAYSAGISTES

Paysagiste indépendant depuis 2007, Stephan Weijers est installé à Bossonnens depuis la fin de l'année 2016. Ses activités couvrent le district de la Veveyse et la Riviera vaudoise.

Au premier regard, le métier de paysagiste semble être nouveau et pas encore clairement défini. En faisant quelques recherches, on découvre très rapidement des noms célèbres comme André Le Nôtre, le célèbre jardinier du roi Louis XIV de 1645 à 1700 qui conçut l'aménagement des jardins et du parc du château de Versailles. D'abord au service des puissants de ce monde puis des collectivités publiques pour l'aménagement urbain, l'activité des paysagistes se développe auprès de la clientèle privée depuis quelques dizaines d'années.



Paysagiste est un métier pluridisciplinaire et incroyablement varié. Il contribue à la mise en valeur d'un lieu de vie par des travaux de maçonnerie, de végétalisation adaptée aux conditions climatiques et créant un ensemble harmonieux, l'installation d'équipements comme des clôtures, des systèmes d'arrosage, des travaux de taille d'arbustes et d'entretien. Il exige une bonne connaissance de nombreux végétaux et de leur développement, la maîtrise des méthodes de plantation, des capacités d'adaptation à la diversité des chantiers et au climat, un goût de l'initiative, de la minutie, du travail soigné, un sens artistique et aussi de l'endurance physique.



CHRISTOPHE MONNARD



Très rapidement après l'obtention de son CFC d'horticulteur-paysagiste, Stephan Weijers décide d'être indépendant en créant sa propre entreprise et en veillant dès le début à ne pas se faire happer par la vis sans fin d'une croissance trop rapide et ne pas devoir quitter le terrain pour le bureau. Aimant tous les aspects du métier mais en particulier la maçonnerie et la pierre, il a choisi de travailler seul durant de nombreuses années et de collaborer avec des collègues selon les exigences des projets. Depuis 2020, l'entreprise compte deux personnes et travaille pour des clients privés. L'entreprise est spécialisée dans la création de murs en pierres, la pose de terrasses, d'escaliers ou de clôtures et effectue aussi des travaux d'abattage, d'élagage et de taille d'arbres et de fruitiers. Elle dispose d'un site internet : www.weijerspaysagiste.ch.



Stephan Weijers est marié et papa de deux jeunes enfants. S'il n'hésite pas à retrousser ses manches et à mettre la main à la pâte sur les chantiers, il aime aussi se ressourcer en famille et en forêt, cueillir des champignons sous la pluie, planter des fleurs, les regarder pousser et, en tant que bon-vivant, il aime boire une bonne (et grande) bière. Dans ses journées de travail, il apprécie tout particulièrement les contacts directs avec la clientèle et est heureux de se lever tous les matins pour exercer ce métier qui le passionne !



PANDÉMIE, SYNDÉMIE & INFODÉMIE EXPLIQUÉES À MA PETITE-FILLE

HENRI ANDRÉ

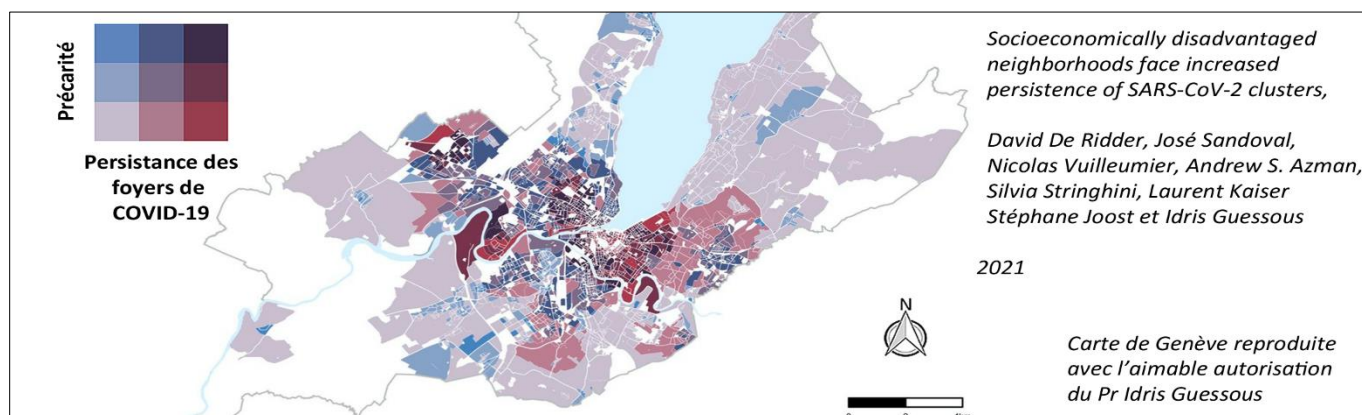
Dialogue imaginaire tenu en mai dernier entre Elora et son grand-père, Henri. Point de départ : le livre de Richard Horton, le rédacteur en chef de The Lancet, « The COVID-19 Catastrophe: What's gone wrong and how to stop it happening again » (« La catastrophe de la COVID-19 : Ce qui a mal tourné et comment éviter que cela se reproduise »).

- Retour à l'école ?
- Eh oui ! Retour en présentiel à 100 %, rétorque Elora.
- Et règles sanitaires à la clé ?
- Oui évidemment.
- Règles d'autant plus importantes que la pandémie est perçue comme une syndémie comme le proclame Horton.
- C'est qui Horton ?
- Richard Horton ? C'est le rédacteur en chef de *The Lancet*, une prestigieuse revue médicale. Il reprend un terme forgé au siècle passé qui est la contraction de pandémie et synergie, une pandémie avec des effets de synergie.
- Et c'est quoi alors une synergie ?
- Une synergie ? Tu vois la Grand-Place à Bruxelles ?

— C'est la même chose. Combinés avec la pollution de l'air, les effets de la covid-19 se sont multipliés. Certains vont jusqu'à affirmer que 15 % des décès attribués à la covid-19 sont imputables à la pollution de l'air. Pour la Suisse sur une seule année, il y aurait quelque 4 000 morts prématurées attribués à la pollution de l'air. Ces données peuvent se comparer avec la surmortalité enregistrée en Suisse pour 2020, 8 850 décès selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), et les 7 082 décès attribués à la covid-19 par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour la même période.

— Et y a d'autres trucs qui jouent ?

— Ben oui. Par exemple, le statut socio-économique. Dès le début de la pandémie, l'Office for national statistics du Royaume-Uni observait une mortalité de 55 morts/100 000 habitants dans les zones les plus défavorisées d'Angleterre contre 25 dans les autres zones. Cette inégalité se retrouve aussi en Suisse. Voilà une carte de Genève réalisée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Leur étude montre que la covid-19 frappe plus sévèrement et plus durablement les quartiers socio-économiquement défavorisés.



- Hm, hm.
- Et bien, après une semaine de séjour, il y avait 33 % de mortalité chez la bestiole que j'y testais. Facile de mettre en relation la concentration de dioxyde de soufre (SO₂) dans l'air ambiant et la mortalité de la bestiole. En l'occurrence, on calculait que la moitié des bestioles mourraient pour une concentration de 311 µg/m³ (microgrammes de SO₂ par m³ d'air), concentration qui pouvait s'observer un peu plus en aval de Bruxelles, au zoning de Vilvorde. Ce qui était embêtant, c'est que les données de labo ne s'accordaient pas à celles de terrain. En labo, il fallait une concentration de quelque 3 200 µg/m³ pour obtenir une mortalité équivalente, soit dix fois plus de SO₂. Cette différence était pour le moins préoccupante mais elle a été en partie comblée en ajoutant un tout petit peu de dioxyde d'azote (NO₂) lors d'une nouvelle expérience. À elle seule, cette concentration de NO₂ n'entraînait que 0.2 % de mortalité chez la bestiole testée, c'était donc une concentration très faible. Cette faible dose ajoutée au SO₂ augmentait sa toxicité : il ne fallait plus que 1 480 µg/m³ de SO₂ pour entraîner 50 % de mortalité chez la bestiole testée. Il y avait synergie entre les deux gaz. Combinés, ces deux gaz avaient une toxicité plus grande que s'ils avaient été pris isolément et leurs effets simplement additionnés. Pour moi, la synergie est un phénomène banal. On parle aussi d'effet cocktail.
- Quel rapport avec le Covid ?

— Donc plus on a de fric, mieux on résiste au Covid, conclut Elora qui joint le geste à la parole.

— C'est une façon de voir. Elle rejoint la boutade de Vigousse (page 1 du numéro 490) : « Covid. La richesse protège ». Mais d'autres paramètres entrent en ligne comme l'âge, le manque de soins et le manque d'équipement dans les maisons de repos en Belgique, les Ehpad en France et les EMS en Suisse. En plus des données socio-professionnelles, il y a aussi la comorbidité.

— Ça y est, c'est reparti avec des mots à 50 centimes.

— La comorbidité est un terme médical pour désigner l'association de deux, ou plus, maladies. Avec la coronavirose, les facteurs aggravants sont l'obésité, certaines formes de maladies affectant les bronches ou les poumons, des insuffisances rénale ou cardiaque... Bref, la gamme des problèmes est large et tout le monde n'est pas égal face à eux. Tu vois pourquoi certains préfèrent parler de syndémie quand ils évoquent l'actuelle coronavirose. L'Organisation mondiale de la Santé a aussi ressuscité un autre mot-valise forgé presque à la même époque que syndémie, il s'agit du mot « infodémie ».

— Et je parie qu'il est question d'info ! s'exclame Elora.

— Pari gagné ! Inquiète de ce qu'elle qualifie d'« infodémie » — les informations fausses ou trompeuses diffusées sur les réseaux sociaux et par les moteurs de recherche — l'OMS veut mettre à la disposition de tous des renseignements fiables sur la pandémie.



Non, la covid-19 n'est pas un coup monté par la CIA ; non, le dénielisme — la covid n'existe pas — n'est pas de mise. Au-delà des *fake news*, la qualité de la recherche est pour le moins discutable et donne lieu à un véritable maelstrom de publications. Rien qu'à la bibliothèque nationale de médecine à Bethesda au Etats-Unis, 5 684 articles sont recensés, au 15 mai 2021, dans la catégorie des essais cliniques consacrés à la covid-19.

— *Ceux qui lisent tout ça ont sûrement une grosse tête.*

— Ceux qui ont une grosse tête, ce sont les gouvernements occidentaux qui se livrent à une véritable propagande. Boris Johnson, premier ministre du Royaume-Uni, via son *England's deputy medical officer*, annonce que son pays s'est préparé de façon exemplaire. Emmanuel Macron, le président de la France, n'est pas en reste lorsqu'il déclare : « Nous n'avons pas à rougir, mes chers

compatriotes, de notre bilan ». Quant à Donald Trump, l'ex-président des États-Unis, il est explicitement accusé de crime contre l'humanité par Richard Horton, le rédacteur en chef du *Lancet*. Au 19 avril 2021, le nombre de morts par million d'habitants dus au coronavirus Sars-Cov-2 était de 3,5 en Chine (4 845 personnes), 0,4 au Vietnam (35 personnes) et 34,9 en Corée du Sud (1 802 personnes). Le même jour, la France comptait plus de 101 000 personnes décédées, soit 1 510 morts par million d'habitants. Voilà ce que Horton appelle l'arrogance occidentale. L'infodémie est sans doute bien plus répandue que la coronavirose elle-même.

— *Epidémie, pandémie, syndémie, infodémie, académie... Tiens, tu n'as pas parlé d'académie ?!*

Long soupir mettant fin à l'échange.

ENTRETIEN AVEC JOËLLE ZIHLMANN, BOULANGERIE-PÂTISSERIE ET TEA-ROOM

LUCIEN MOGNETTI



Comment avez-vous vécu la situation liée à la covid-19 et les mesures sanitaires correspondantes ?

Une partie de notre commerce, la boulangerie, étant essentielle, elle est restée ouverte. Par contre nous avons dû fermer totalement le tea-room. Dans un deuxième temps, nous avons pu le rouvrir moyennant l'aménagement de séparations afin de garantir la distanciation, y compris pour la terrasse.

Au mois de décembre 2020, il a fallu à nouveau fermer tea-room et terrasse ; un service de consommations à l'emporter a été mis en place

Votre personnel a-t-il fortement été impacté par la crise ?

Non, nous n'avons pas eu besoin de nous séparer de nos employées. Le personnel étant très flexible, les horaires de travail ont été aménagés en conséquence. Nous avons d'autre part fait valoir le droit à la réduction de l'horaire de travail (RHT), les indemnités correspondantes ont été versées pour 2020, mais rien encore pour 2021.

Et vous les patrons et propriétaires des locaux ?

Ayant perdu 1/8 du chiffre d'affaires en raison de cette crise, une baisse du loyer prélevé s'est avérée nécessaire.

Que vous a apporté la réouverture des terrasses au début du mois de mai ?

Il y a eu une légère augmentation de la fréquentation grâce aux clients du service à l'emporter, mais beaucoup de personnes qui venaient avant la crise ne sont pas revenues

Comment voyez-vous la réouverture totale prévue le 31 mai ?

Nous espérons retrouver notre clientèle et que petit à petit celle-ci augmente. Pour cela nous faisons de la publicité pour notre établissement sur Facebook, ainsi que via notre site Internet : www.boulangerie-zihlmann.ch

ENTRETIEN AVEC ROCCO MÉLILÉO, RESTAURANT DE LA GARE

JÉRÔME JOURDAN



Comment avez-vous vécu la fermeture des restaurants en Suisse dans le cadre de la COVID-19 et des mesures sanitaires y relatives ?

Cela a été un moment très pénible et difficile pour tous, mais nous ne pouvons rien y faire. Nous avons mis en place d'importants moyens structurels et sanitaires, juste avant la fermeture complète de nos établissements.

Qu'apporte selon vous la réouverture des terrasses depuis quelques jours ?

Personnellement, je pense que nous n'aurions pas dû réouvrir les terrasses. Plusieurs amis restaurateurs ont la même vision. En effet, nous sommes totalement dépendants des conditions météorologiques. La plupart des terrasses ne sont pas couvertes et la mise en place nécessite d'importants moyens en personnel, pour une période condensée. Pour la réouverture de la terrasse du restaurant de la gare, j'ai dû adapter les distances entre les tables, préparer un plan de protection, mettre en place de nouvelles

mesures sanitaires et construire une palissade pour protéger les clients du vent. Pour le moment, je n'ai ouvert cette zone extérieure qu'à deux occasions pour une durée totale de 3 jours. Actuellement, les températures, en-dessous des normes saisonnières ne nous aident pas à attirer nos clients. Pour ma part, j'ai fermé complètement mon deuxième restaurant qui se trouve à la Tour-de-Peilz, ceci depuis le 26 décembre 2020.

La réouverture complète des restaurants serait prévue pour le 31 mai 2021, selon les propositions du Conseil fédéral. Qu'en pensez-vous ?

On se réjouit sincèrement de pouvoir retravailler normalement et accueillir notre fidèle clientèle après plus de 5 mois et demi de fermeture. Notre personnel est prêt à se remettre en fonction ! Cela a été une période très dure financièrement pour nous, mais on est heureux d'avoir survécu. On attend toujours les aides financières de la Confédération.



CHRISTOPHE MONNARD, À L'ÉCOLE DE BOSSONNENS

Après Lucien Mognetti, Christophe Monnard, un autre pilier de la commune, part à la retraite. Bref retour en arrière pour celui qui a dirigé l'école du village.

Il n'est pas paysan mais il est du pays : originaire de Tatroz, il est né à Lausanne où ses parents résidaient. Après un bref séjour à Jongny, la famille arrive à Bossonnens en 1960, Christophe Monnard a alors trois ans. École primaire, à Bossonnens déjà, sous la houlette de John et Mady Chevalley qui deviendront, quelques années plus tard, des collègues. Il n'y fait pas la 6^{ème}, il part directement au CO de la Veveyse. Puis ce sera l'école normale.

Premier emploi à l'école de Cressier-sur-Morat où il enseigne durant deux ans. En 1979, retour à Bossonnens où il s'occupe des 3^{ème} et 4^{ème} primaires. Comme tout instituteur ou institutrice, Chr. Monnard est un « généraliste » professant toutes les disciplines depuis le dessin, le sport, les mathématiques, l'éducation musicale jusqu'au français en passant par la géographie. Boulot super-intéressant qui demande de beaucoup lire, beaucoup s'informer, beaucoup chercher, beaucoup créer...

L'école se peuple. En 1980, Bossonnens comptait 513 habitants, il y en a quelque 1500 à son départ en retraite. À ses débuts, il y avait 55 élèves en primaire, 142 (8 classes) maintenant avec un maximum de 195 (10 classes) il y a 6 ans. À la rentrée 2000, une nouvelle aile flanque l'ancien bâtiment.

Il n'y a pas que le nombre d'élèves qui change, les techniques et les méthodes qui y sont associées évoluent aussi. D'abord, des stencils à alcool, bons pour 30 à 40 copies parfois pâlichonnes, puis nouvelle machine à stencils avec réservoir incorporé, puis viennent les thermocopies et ensuite les photocopies, d'abord produites au magasin Cottet tout proche. La couleur succède au noir et blanc.



Alors apparaissent les ordinateurs... Chr. Monnard achète son 1^{er} appareil en 1993. Deux ans plus tard, deuxième ordinateur ; le premier demeure à l'école. Maintenant, une vingtaine d'ordinateurs sont à la disposition des élèves. Ils sont stockés dans une armoire et rendus disponibles via un système de réservation activé par le personnel enseignant.

HENRI ET MARISE ANDRÉ



Révolution aussi au niveau des tableaux. Fini les craies et leur bruit strident insupportable pour certains. Introduits il y a quelques années, des tableaux interactifs équipent toutes les classes de la 3H à la 8H. Sorte de tablette géante (2,50 m en largeur pour 1,50 m en hauteur), les écrans sont tactiles, équipés de stylos, permettent des présentations originales et même des animations. Dernière adaptation, suite à la pandémie de coronavirus, le canton a déployé Microsoft 365[®] plus tôt que prévu. Chr. Monnard se dit « content d'avoir vécu cette expérience ».

Depuis 2007 toutefois, le temps consacré à l'enseignement commença à diminuer pour n'occuper que 50 % du temps du futur retraité à partir de l'année scolaire 2016–2017. Cette fonction fut même annulée depuis sa retraite à temps partiel en 2018. L'autre 50 %, l'autre tâche, est celle de responsable d'établissement (directeur depuis peu).



Au départ, il s'agissait d'être une personne de référence impliquée dans diverses tâches : commission scolaire, inspecteur... Là aussi, la fonction a bien évolué : évaluation des enseignants, conduite du personnel, contrats, remplacements, congés de maternité, visites de classes, conduite pédagogique, organisation de l'année scolaire suivante, répartition des élèves dans les classes... L'excellente collaboration avec une super équipe d'enseignants et toutes les personnes intervenant autour de l'école a largement contribué à rendre cette fonction passionnante.

Parmi d'autres bons souvenirs, la sortie des fleurs ! Des balades de plusieurs heures réalisées fin juin dans le secteur du Moléson et où chaque élève était invité à reconnaître dans la nature la fleur qui lui avait été attribuée en début d'année. Jusqu'à 23 plantes identifiées fleurissant à cette époque !

Et la retraite, à 100 % cette fois ? Le grand-père heureux se réjouit d'avoir du temps pour la famille et les petits-enfants, pour des randonnées en montagne, des voyages (un peu) et plein de choses à faire à la maison. Il continuera à participer à la rédaction du *Bosson'Info*, il veut faire du sport et souhaite rendre service... « J'aime bien organiser des choses », mais « avoir un petit peu d'air, ça fera du bien » ajoute le futur retraité. Nous lui souhaitons une suite de vie tranquille et néanmoins passionnante.

FC BOSSONNENS**Hommages**

La vie associative est faite de magnifiques moments tout comme des moments plus douloureux avec le décès de membres.

Roby Guignard est décédé le 18.04.2021 d'un arrêt cardiaque à l'âge de 71 ans. Bon nombre de citoyens de la commune de Bossonnens connaissaient Roby. D'une part, par son implication pour cette commune durant plusieurs années, il a notamment siégé au Conseil communal de 1978 à 1986 ; d'autre part, par son indéfectible implication pour le FC Bossonnens : joueur, puis président, puis supporter, puis concierge ... = un vrai clubiste !



Durant ces dernières années, Roby occupait le poste de concierge de nos installations. Il passait ses journées au terrain afin de bricoler, réparer, décorer. Il était notre homme à tout faire : il savait tout faire et faisait en sorte que les gens soient bien accueillis et que les enfants puissent s'amuser à la place de jeux. Il œuvrait dans l'ombre.

Dodo Cottet est décédé le vendredi 12 mars 2021 à l'âge de 57 ans. Tout comme Roby, je peux dire que de nombreuses personnes connaissaient Dodo avec son poste de concierge de l'école de Bossonnens. Au niveau du foot, Dodo était également un membre dévoué pour notre société. Il a été le gardien de notre première équipe puis de notre équipe « terrain réduit ». Il était toujours là pour soutenir nos équipes et donner un coup de main lors de nos manifestations.



Nous perdons deux personnages en or et sommes de tout cœur avec leurs familles et amis.

Opération « Support Your Sport »

L'opération « Support Your Sport » qui a été organisée par la Migros s'est terminée à la mi-avril. Le département marketing de la Migros a trouvé l'idée innovante afin de gagner le cœur des clubs de sports de toute la Suisse et de ses membres. Ce « coup marketing » a provoqué de nombreux débats car beaucoup de personnes estiment que le seul gagnant de cette opération restera la Migros.

Grâce à cette action, le FC Bossonnens recevra 16 centimes par bons. À mes yeux, le grand succès de cette opération est le constat que notre club est soutenu par de nombreuses personnes. Les 8730 bons obtenus confirment que nous pouvons compter sur le soutien de beaucoup de monde et certainement par vous, les habitants de Bossonnens, que je remercie.

CHRISTOPHE BERTHOUD

Notre souhait est l'acquisition d'un nouveau training pour tous nos membres afin que tous puissent s'identifier à notre club. Bien que l'argent récolté ne suffise pas à l'achat de ce nouvel équipement, nous allons mettre tout en œuvre pour le plaisir de nos membres, certainement après l'été.

Organisation – planning durant une année de coronavirus

Ce satané virus place le sport dans une situation inconfortable avec le chamboulement de tous nos programmes. Nous évoluons au rythme des décisions de nos autorités.

Au moment de la rédaction de cet article, soit le 23.05.2021, seuls les juniors jusqu'à 20 ans peuvent profiter de leur sport favori. Certes sans public, le championnat suit son cours.

Pour les autres, ils doivent « ronger leur frein » avec des entraînements où seules les préparations physiques et techniques sont tolérées... Autant dire que ce n'est pas l'idéal pour la motivation ; mais tous éprouvent du plaisir à pratiquer leur sport et à passer de bons moments avec les copains.

Les prochaines annonces du Conseil fédéral devraient permettre à toutes les équipes de reprendre le foot dans des conditions plus ou moins normales. Dans ce cas, l'Association fribourgeoise de football (AFF) nous informera sur une probable reprise du championnat pour deux matchs ! Comme le calendrier est relativement serré, l'option retenue par l'AFF serait de terminer les deux derniers matchs du premier tour afin d'avoir les bases légales pour valider le championnat.

Les prochaines annonces du Conseil fédéral permettront certainement l'organisation de manifestations. Néanmoins, nous estimons que l'organisation de notre traditionnel tournoi de la fin juin est compromise et renonçons à ce tournoi pour cette année. En effet, nous supposons que de nombreuses contraintes ne nous permettraient pas de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Le comité travaille à l'organisation d'un événement durant l'automne et nous serons heureux de vous l'annoncer dès que possible.

Entre-temps, le FC Bossonnens collabore avec Clément Rey, joueur de notre club et patron de la boucherie Savoy à Attalens, afin de proposer un assortiment de grillades à un prix tout à fait raisonnable. N'hésitez pas à commander pour la deuxième livraison prévue le 10.07.2021 (délai de commande au 02.07.2021).

Je vous remercie pour votre soutien et vous souhaite un bel été.





Partenariat entre Le FC Bossonnens et La boucherie Savoy

Bon de commande **Assortiment de grillades**

Pour 2 personnes – 750g – Mis sous vide – **CHF 25.00**

Tranche de cou de porc
Steak de bœuf
Set de 2 merguez – 2 chipolatas – 2 escargots
Cuisse de poulet au curry



La marchandise est à retirer à la buvette aux dates suivantes :

☐ Mercredi 2 juin 2021 entre 17h30 – 19h30 - Délai de commande au 26 mai	
Quantité par commande	Total
___ x 750g	CHF ___

☐ Samedi 10 juillet 2021 entre 9h00 et 11h00 - Délai de commande au 2 juillet	
Quantité par commande	Total
___ x 750g	CHF ___

PAIEMENT CASH SUR PLACE

Nom / Prénom	
Adresses	
NPA, Localité	
N° de téléphone	
Adresse mail	

Merci de rendre réponse :

- par mail auprès de : julie.vionnet@edufr.ch
- par bulletin d'inscription à retourner au : **FC Bossonnens, case postale 8, 1615 Bossonnens**

Vous pouvez également nous soutenir au moyen d'un don sur le compte suivant :

BCF, 1701 Fribourg 17-49-3 / IBAN : CH78 0076 8121 0055 7050 8

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN



ASSEMBLÉE COMMUNALE

Le législatif de notre commune s'est réuni lundi 19 avril 2021 à la salle polyvalente de l'école, dans le respect des mesures relatives à la crise sanitaire de covid-19 : port du masque, désinfection des mains, ainsi que prise des coordonnées des participants permettant un traçage si nécessaire, la disposition de la salle garantissant d'autre part la distanciation physique prescrite. Un plan de protection a été soumis à l'approbation de la Préfecture du district.



À 20 h 10, M^{me} Anne-Lyse Menoud, syndique, a ouvert la séance en souhaitant une cordiale bienvenue aux participantes et participants, relevant qu'il s'agit de la première participation de M^{me} Sandra Tâche en sa qualité de secrétaire et de M. Benoît Genoud, collaborateur administratif.

Aucune remarque n'étant formulée au sujet de la convocation, il est ensuite procédé à la nomination des scrutateurs, soit MM. Gilbert Coquoz et François Berthoud. Vingt-cinq personnes ayant le droit de vote sont dénombrées.

Un hommage aux citoyennes et citoyens disparus est rendu, particulièrement à la mémoire de M. Dominique Cottet dit « Dodo », qui fut concierge de l'école durant 18 ans. Atteint d'une cruelle maladie supportée avec courage, il s'est éteint, entouré de sa famille. Une minute de silence est demandée et respectée en souvenir des défunts.

Point n° 1 de l'ordre du jour : le procès-verbal de la séance tenue le 9 décembre 2020.

Celui-ci était à disposition au bureau communal, ainsi que sur le site internet et n'est pas lu. Il est accepté par 24 oui et une abstention.

Le point n° 2 est consacré aux comptes de l'année écoulée.

M. Bruno Fischetti, conseiller communal en charge des finances,

LUCIEN MOGNETTI



a la parole pour leur présentation, en commençant par le fonctionnement.

L'exercice 2020 boucle avec un bénéfice de Fr. 19'270.47 malgré des amortissements supplémentaires pour un montant de Fr. 265'000.00. Les charges se sont élevées à Fr. 6'470'572.43 contre Fr. 6'489'842,90 pour les produits. Le Conseil communal a approuvé les comptes le 15 mars, lesquels ont été audités par la Fiduciaire Marc Gobet SA le 18 mars, puis présentés à la Commission financière le 23 mars. M. Fischetti précise que le Conseil communal poursuit sa gestion stricte des finances, les charges étant maîtrisées et le budget respecté. Il relève en outre que les impôts extraordinaires tels que ceux prélevés sur les prestations en capital se sont révélés plus importants. L'exercice écoulé peut ainsi être qualifié de bon.

Quant aux investissements, les charges se sont élevées à Fr. 593'784.65 et les produits à Fr. 632'908.25. Il s'agit principalement des frais de revitalisation du ruisseau de la Goletta et de l'assainissement de l'ancienne décharge des Corbes, ainsi que des subventions y relatives. La fortune nette au bilan se monte à Fr. 2'546'297.00 au 31 décembre 2020.



Le boursier communal, M. Jean-Pierre Vaucher, donne ensuite lecture du rapport de l'organe de révision, la fiduciaire Marc Gobet SA. Le rapport de la Commission financière est lu par son président, M. Daniel Bornoz, lequel relève avec satisfaction la bonne gestion des comptes et des débiteurs par le Conseil communal, qu'il félicite et remercie pour tout le travail effectué, ainsi que pour l'excellente collaboration entretenue avec la Commission financière.

Mis en votation les comptes de fonctionnement, de même que ceux d'investissement sont approuvés par 18 voix, sans avis contraire ni abstention.

MM. Laurent Musy, Didier Müller et Sébastien Perroud ne souhaitant pas reconduire leur mandat à la Commission



financière pour la prochaine législature sont remerciés pour leur activité auprès de cet organe communal.

Au point n°3 de l'ordre du jour, la modification des statuts du SLPP-GV (Service de logopédie, psychologie et psychomotricité Glâne-Veveyse), anciennement les Services auxiliaires scolaires.

Il s'agit de les rendre conformes pour l'entrée en vigueur du MCH2 ou modèle comptable harmonisé. Il n'en est pas donné lecture, seuls les articles modifiés sont présentés à l'écran.

Invitée à se prononcer, l'assemblée approuve ces nouveaux statuts par 25 voix sans avis contraire, ni abstention.

Les divers font l'objet du point n°4 avec tout d'abord l'endettement communal, soit la dette par habitant ayant fait l'objet d'une présentation lors de l'assemblée du 9 décembre 2020.

Il s'avère que les chiffres ayant été montrés ne sont pas corrects,

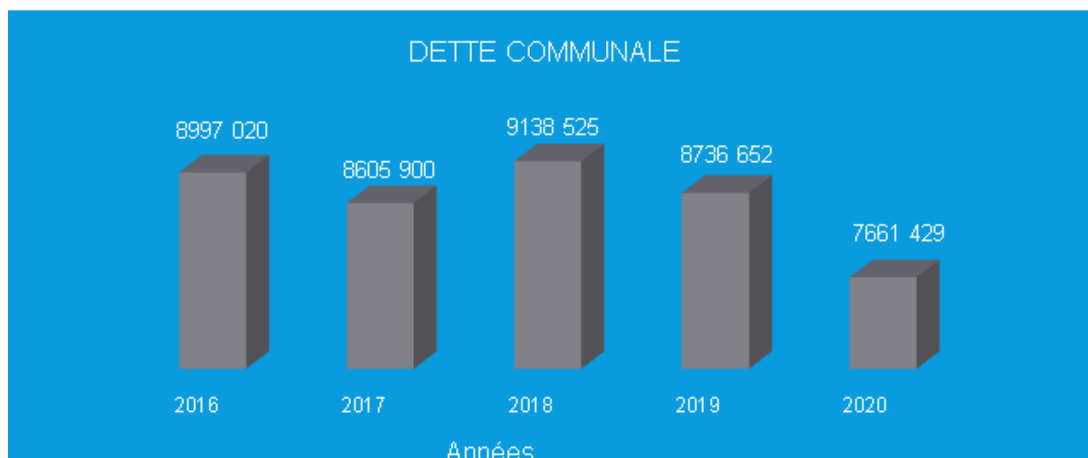
ce qui a été confirmé par le Service des Communes. Les corrections nécessaires ont été effectuées et les chiffres publiés sur le site internet du canton correspondent aujourd'hui à la réalité.

M^{me} la syndique présente des excuses aux citoyennes et citoyens pour cette erreur. C'est la raison pour laquelle ce point est repris lors de la présente assemblée, plutôt qu'une unique information via le journal communal. Elle donne ensuite la parole à M. Vaucher, boursier, pour les explications nécessaires.

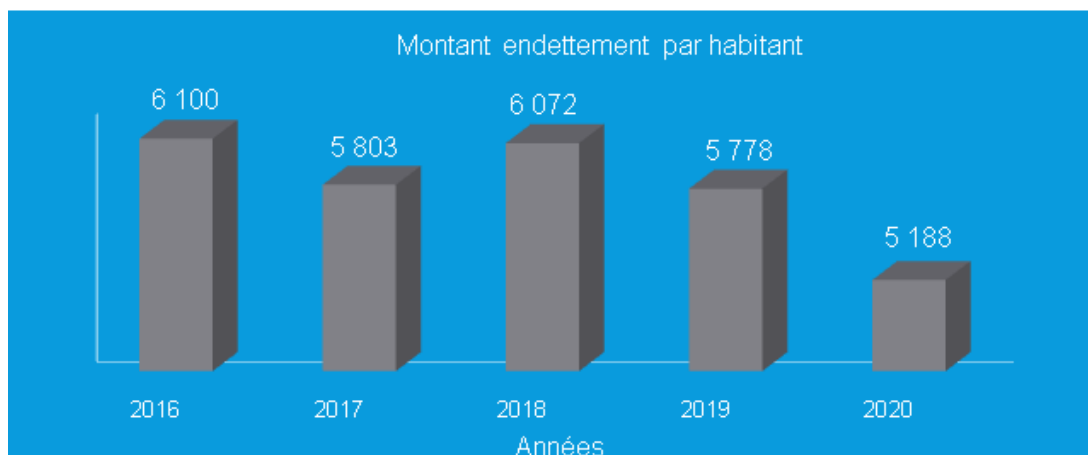
Il précise que la dette communale ne prend pas en compte séparément les dettes relatives aux investissements administratifs ou les investissements financiers, tels les habitations locatives générant un rendement généralement supérieur à la charge d'intérêt et aux frais locatifs. À Bossonnens, c'est notamment le cas de l'immeuble de la cure. Par ailleurs, un endettement élevé signifie des investissements effectués pour la communauté, comme les écoles, les équipements de la déchetterie et la voirie, ainsi que pour les routes.

M. Vaucher présente des tableaux indiquant la dette

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE



ENDETTEMENT DE LA COMMUNE



communale et l'endettement par habitant de 2016 à 2020. Les chiffres de 2019 et 2020 n'étant pas encore disponibles, il a réalisé les calculs en utilisant les mêmes bases que les années 2016 à 2018. Les chiffres de 2019 et 2020 doivent encore être confirmés par le Service des communes.

Un large débat fait suite à cette présentation. Il se rapporte aux investissements grevant les finances communales durant de nombreuses années, tel celui concernant le bâtiment scolaire, de même que celui étant envisagé, la construction d'un bâtiment pour l'accueil extrascolaire et la crèche. La question de la fusion des communes ayant pour corollaire une répartition intercommunale des charges est en outre discutée. Il est relaté de manière détaillée dans le procès-verbal mis en ligne sur le site internet www.bossonnens.ch.

Divers suivants :

Information de l'engagement de M. Pedro Marinho au poste d'employé de voirie, en remplacement de M. Freddy Muser, ne travaillant plus pour la commune.

La Poste : le Conseil communal s'est battu afin de maintenir ouvert l'office local, sans succès toutefois. Les dirigeants de la Poste sont actuellement à la recherche d'un partenaire prêt à accepter de devenir agence postale ; un partenariat avec le magasin Denner est envisagé. Si cela ne devait pas aboutir, un service à domicile serait mis en place dès 2022.

Le projet Valtraloc sud, repris avec un nouveau bureau d'ingénieurs et en partenariat avec le canton, avance bien. Il consiste en la sécurisation du parcours des enfants se rendant à l'école avec le réaménagement du trottoir depuis le carrefour de la gare, ainsi que la création d'une piste cyclable. Seul bémol, un crédit complémentaire sera nécessaire. Une séance d'information à la population est d'ores déjà prévue pour septembre.

L'assemblée est informée des travaux d'entretien entrepris sur la route cantonale à la sortie du village en direction de Palézieux et des mesures prises pour la circulation durant la pose d'un nouveau revêtement.

La parole est ensuite donnée aux citoyens.

Revenant au compte-rendu de l'Assemblée communale de décembre 2020, concernant la diminution de l'intensité lumineuse de l'éclairage public durant la nuit, M. Daniel Golay, demande au Conseil communal de reprendre cet objet. Une offre du Groupe E ayant été soumise par la Commission de l'énergie, mais n'ayant pas été validée par l'exécutif a été réactualisée, à sa demande, par l'entreprise précitée. Il précise que l'économie d'énergie s'élèverait à Fr. 2'550.00 par année pour un investissement de Fr. 15'350.00. Il demande dès lors à ce que ce point soit traité par l'assemblée.



Cela n'est toutefois pas possible, cet objet nécessitant la décision du législatif n'ayant pas été prévue à l'ordre du jour. M^{me} la syndique indique que la question de l'extinction de l'éclairage sera réétudiée par le Conseil communal, en collaboration avec la Commission de l'énergie et que le sujet sera repris lors d'une prochaine assemblée communale.

L'intervention susmentionnée et la discussion ayant suivi sont relatées de manière détaillée dans le procès-verbal en ligne sur le site internet communal.



Une présentation de l'exécutif élu pour la législature 2021-2026 est effectuée par la syndique, qui félicite M. Jérôme Jourdan, nouveau conseiller communal, et remercie M. Samuel Jolivet, que ce dernier a remplacé.

M^{me} Anne-Lyse Menoud clôt l'Assemblée avec les remerciements aux citoyennes et citoyens pour leur participation, le personnel communal pour les travaux préparatoires à cette session, ainsi qu'à ses collègues de l'exécutif et souhaite à chacune et chacun un bon retour dans son foyer.

Le procès-verbal exhaustif et détaillé de cette Assemblée est disponible sur le site internet www.bossonnens.ch et consultable auprès de l'administration communale.

**CONSTITUTION DU CONSEIL COMMUNAL DE BOSSONNENS**

Le Conseil communal pour la législature 2021-2026 s'est constitué en séance du 26 avril 2021, comme suit :

Anne-Lyse MENOUD
Syndique



anne-lyse.menoud@bossonnens.ch
079 201 95 16

Dicastère :
Administration, personnel, économie et école
Suppléant : Jérôme JOURDAN

Jérôme JOURDAN



jerome.jourdan@bossonnens.ch
079 414 93 45

Dicastère :
Santé publique, information
Suppléante : Anne-Lyse MENOUD,
Syndique

Marcos PIRES MENDES
Vice-Syndic



marcos.pires@bossonnens.ch
076 386 55 14

Dicastère :
Épuration, environnement, énergie, culture et sports
Suppléante : Carole CORDEY

Dominique COTTET



dominique.cottet@bossonnens.ch
079 225 70 25

Dicastère :
Routes, service de voirie, places publiques, adduction d'eau,
forêts
Suppléant : Bruno FISCHETTI



Bruno FISCHETTI

bruno.fischetti@bossonnens.ch
079 691 75 78

Dicastère :

Protection civile, feu, domaines, police, finances

Suppléant : Marcos PIRES MENDES,
Vice-Syndic

Carole CORDEY

carole.cordey@bossonnens.ch
079 436 98 66

Dicastère :

Structures d'accueil de l'enfance, jeunesse, cimetière et
culte, social

Suppléant : Predrag STAMENKOVIC

Predrag STAMENKOVIC

predrag.stamenkovic@bossonnens.ch
078 655 11 30

Dicastère :

Aménagement du territoire, constructions

Suppléant : Dominique COTTET

**RENCONTRES INFORMELLES
AVEC LE CONSEIL COMMUNAL**

Plusieurs citoyens ont exprimé le désir d'être mieux informés des sujets traités par le Conseil communal.

Afin de répondre favorablement à cette sollicitation, une rencontre est prévue le **1^{er} lundi de chaque mois**, de 17 h 00 à 19 h 00, avec M^{me} la syndique, accompagnée selon nécessité du Conseiller communal en charge du dicastère concerné.

Si vous souhaitez discuter, échanger, partager, vous renseigner sur un sujet ou un autre, n'hésitez pas à prendre rendez-vous jusqu'au jeudi midi précédent, auprès de l'Administration communale pour une rencontre informelle.

Plusieurs options s'offrent à vous pour cela :

- par téléphone au 021 947 44 88 durant les heures de bureau,
- par email secretariat@bossonnens.ch ou conseil@bossonnens.ch,
- par courrier, si vous le désirez.

Le Conseil communal se réjouit d'ores et déjà de ces échanges informels et espère que ceux-ci permettront de renforcer le lien entre les citoyens et les autorités communales.



JOURNAL COMMUNAL AU 2 JUIN 2021

CARNET ROSE

Perrin Hilona	filles de Nadia Andrié et Florian Perrin	née le 19 février 2021
Goumaz Jeanne	filles de Marie-Pierre et Reynald	née le 24 mars 2021
Krolik Kaylan	fils de Mélanie Gyger et d'Adrian Krolik	né le 31 mars 2021
Hausammann Kelyo	fils de Stacy et Vladimir	né le 5 avril 2021
Quartier-la-Tente Ilanah	filles de Sarah Quartier-la-Tente et Grégory Gothuey	née le 7 avril 2021
Thuillard Evan	fils de Deborah Grin et Patrice Thuillard	né le 22 mai 2021

Ne manquez pas
notre grand
concours !

Page 2
de ce numéro

Un indice ?

Il y a un nombre
impair d'oiseaux...

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Madame Emine Halimi	née le 28 mai 1966	décédée le 4 mai 2021
---------------------	--------------------	-----------------------

ANNIVERSAIRES PARTICULIERS

90 ans	Madame Odette Bochud	née le 20 septembre 1931
--------	----------------------	--------------------------

AGENDA DES MANIFESTATIONS

COVID-19 oblige, lors de son assemblée générale qui s'est tenue en date du 11 août 2020, l'Union des sociétés d'Attalens a décidé d'un commun accord entre toutes les sociétés affiliées à l'Union, la commune d'Attalens et les tenanciers de l'Auberge de l'Ange de ne pas organiser de lotos durant la période allant du mois de septembre 2020 à la fin février 2021. La crise sanitaire se poursuivant, la reprise n'est donc prévue pour le moment.

Quant aux autres manifestations, hors lotos, celles-ci sont maintenues selon le calendrier qui a été établi lors de cette même assemblée.

9 juillet 2021	Fête de l'Envol (SPOLOE)	Attalens
9 juillet 2021	Fête Fin des écoles (SENEC)	Bossonnens, Place des Sports
1 ^{er} août 2021	Fête alpestre de lutte (Club des Lutteurs)	Les Paccots
19-22 août 2021	25 ^{ème} Giron de la Jeunesse (Jeunesse de Granges)	Granges
21-22 août 2021	42 ^{ème} Marche populaire	Attalens

En raison de l'incertitude liée au COVID-19, ainsi que les recommandations de l'OFSP, ces manifestations pourraient être annulées. Pour tout renseignement : www.usattalens.ch, ou appelez le 079 816 85 51 ou contactez M. Robert Schick : robert.schick@bluewin.ch.

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée ! Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent. Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021/947 44 88.

Au sommaire

Édito	Christophe Monnard	Page 1
Présentation de Benoît Genoud	Lucien Mognetti	Page 2
Concours	Henri André	Page 2
Irin Mamassis, passionnée de tennis	Nina Sager	Page 3
Comundo, des nouvelles de Zambie	Amandine Pinard	Page 4
Le strip d'HA	Henri André	Page 4
Weijers paysagistes	Christophe Monnard	Page 5
Pandémie, syndémie & infodémie expliquées à ma petite-fille	Henri André	Page 6
Entretien avec Joëlle Zihlmann, boulangerie-pâtisserie	Lucien Mognetti	Page 7
Entretien avec Rocco Méliléo, restaurant de la gare	Jérôme Jourdan	Page 7
Christophe Monnard, à l'école de Bossonnens	Henri et Marise André	Page 8
FC Bossonnens	Christophe Berthoud	Page 9
Bulletin de commande du soutien au FC Bossonnens		Page 10
Assemblée communale	Lucien Mognetti	Page 11
Constitution du Conseil communal de Bossonnens		Page 14
Journal communal		Page 16

